



La Côte Saint-André

établissement agricole public

# 2<sup>nd</sup>e Générale

- Option Facultative : Hippologie Equitation
- Activité RAID

## Le Lycée Agricole de la Côte Saint-André, établissement agricole public, vous propose aussi :

- La Seconde Professionnelle Productions : Option « Conduite d'Élevages et de Cultures »
- Le Baccalauréat S : Spécialité « Ecologie Agronomie et Territoires »
- Le Baccalauréat STAV Productions : « Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant »
- Le Baccalauréat Professionnel CGEA : « Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole »
- Le BTS ACSE : « Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole »
- Le BTS APV : « Agronomie Productions Végétales »

## Une exploitation agricole :

La présence d'une exploitation agricole au lycée est un support pédagogique riche et très concret pour l'ensemble des classes : stages et travaux pratiques, visites de terrain, séquences d'observation.

4 ateliers de production répartis sur les pôles :

- ovins (150 brebis de race mérinos),
- bovins (50 vaches laitières de race montbéliarde),
- apiculture (225 ruches),
- cultures (SAU de 84 ha).



## Les autres centres constitutifs de l'établissement :

- Le CFPPA de la Côte St-André
- L'Exploitation Agricole de la Côte St-André
- Le Lycée Professionnel Horticole de la Tour du Pin

## LES OBJECTIFS :

Cette première année de lycée permet aux jeunes d'acquérir une culture générale, de confirmer ou tester leurs goûts et leurs aptitudes en découvrant de nouvelles disciplines, afin d'affiner leur choix d'orientation et de déterminer la série et la spécialité qu'ils suivront en première et terminale de Cycle Bac.

Cette classe commune à l'Education Nationale et au Ministère de l'Agriculture comprend des enseignements communs (25,5 h) facilitant les passerelles, auxquels s'ajoutent, selon la voie choisie, deux enseignements d'exploration spécifiques (4,5 h) qui ne conditionnent pas la poursuite d'études.

Au lycée agricole, les enseignements d'exploration « SES » et « EATDD » s'intéressent aux thèmes de l'économie, de la nature, de l'environnement, du territoire, du patrimoine, de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

## CONDITION D'ACCES :

Après une classe de Troisième Générale, selon les procédures définies par le Ministère de l'Education Nationale.

La procédure d'affectation (affelnet) est gérée par le collège ou le lycée d'origine (cas des redoublants), à l'aide de la fiche navette d'orientation qui est remise aux familles par l'établissement dans lequel l'élève est scolarisé.

**Attention! Les classes du lycée agricole sont considérées comme des classes à « effectifs réduits ». Il faut donc obligatoirement les positionner en premier vœu, dans l'ordre des choix d'orientation, en vue d'une demande d'inscription.**

Au Lycée Agricole de la Côte St-André, les élèves peuvent suivre l'option :  
**HIPPOLOGIE / EQUITATION**  
3 heures par semaine (équitation, pratique équestre, travail du cheval).  
Accessible aux jeunes qui possèdent au minimum le galop 3.

## **Notre engagement:**

« CULTIVER, TRANSMETTRE et REUSSIR ENSEMBLE »

**Site internet : <http://www.formagri38.com>**

**Pour faire un mini-stage, nous contacter !**

**Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole**

57 avenue Charles-de-Gaulle - BP 83 - 38261 La-Côte-Saint-André Cedex

Tél. : 04 74 20 40 77 - Email : [lecta.cote-st-andre@educagri.fr](mailto:lecta.cote-st-andre@educagri.fr) - [www.formagri38.com](http://www.formagri38.com)



## STRUCTURE DE LA FORMATION

◆ **Des enseignements généraux** communs à toutes les classes de seconde générale.

◆ **Deux enseignements d'exploration** spécifiques à la formation au lycée agricole :

- **SES / Sciences Économiques et Sociales** : enseignement qui permet un changement d'orientation vers un lycée de l'Éducation Nationale,

- **EATDD / Écologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable** : enseignement pluridisciplinaire qui a pour objectif d'initier les élèves à l'éco-citoyenneté et à une approche du territoire en lien avec le milieu agricole, approche qui sera développée et approfondie en classes de 1<sup>ère</sup> STAV et de 1<sup>ère</sup> S avec les matières suivantes :

- la Biologie-Écologie,      - l'Agronomie,
- la Zootechnie,              - l'Éducation Socio-Culturelle,
- l'Économie,                  - l'Histoire-Géographie.

**L'EATDD est un enseignement basé sur des sorties sur le terrain** complétées par des apports en salle de classe. 3 heures par semaine lui sont consacrées.

◆ La classe de seconde, c'est aussi un **accompagnement personnalisé de 2 h**, adapté aux besoins des élèves avec :

- un soutien / approfondissement en français,
- un soutien / approfondissement en mathématiques,
- une aide à l'orientation,
- une aide méthodologique (savoir prendre des notes, gérer son temps, réaliser des fiches de révision, lire les consignes, exploiter des documents...).

Pour plus de renseignements, consulter le site internet de l'établissement : <http://www.formagri38.com>

### POURSUITE D'ETUDES APRES LA SECONDE GENERALE :

◆ Dans un lycée agricole :

- En 1<sup>ère</sup> Baccaauréat Technologique S.T.A.V.
- En 1<sup>ère</sup> Baccaauréat S « Ecologie Agronomie et Territoires »
- En 1<sup>ère</sup> Baccaauréat Professionnel

◆ A l'Éducation Nationale :

- En 1<sup>ère</sup> générale, scientifique ou technologique



ENSEIGNEMENTS GENERAUX	
Matière	Heures hebdo.
Français	4
Histoire - Géographie	3
Langue Vivante 1 (Anglais) et Langue Vivante 2 (Italien, Espagnol ou Allemand)	5,5
Mathématiques	4
Physique - Chimie	3
Sciences de la Vie et de la Terre	1,5
Education Physique et Sportive	2
Education Morale et Civique	0,5
Accompagnement Personnalisé	2
Vie de classe	(10 h / an)
ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION	
Matière	Heures hebdo.
SES : Sciences Economiques et Sociales	1,5
EATDD : Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable	3
<b>TOTAL : 30 heures par semaine dont la moitié en effectif réduit</b>	

### Le lycée agricole c'est aussi :

- ⇒ Un **self de 280 places**.
- ⇒ Un **internat de 160 places**.
- ⇒ Des **laboratoires** de biologie, de physique et une salle EXAO (Expérimentation Assistée par Ordinateur).
- ⇒ Des **salles informatiques et multimédia**.
- ⇒ Un **CDI** doté d'un fonds documentaire riche et diversifié avec de nombreuses ressources numériques (e-book, accès web, portail documentaire ...).
- ⇒ De **nombreuses activités** sportives dont une activité RAID.
- ⇒ Des **activités culturelles** dans le cadre de l'association des élèves (Association Loisirs et Culture).
- ⇒ Un **cadre de vie et d'étude agréable** dans un parc paysager de 6 hectares et une **structure à taille humaine**.
- ⇒ Un **suivi individualisé** de l'élève par les équipes.
- ⇒ Une **résidence étudiante** de 40 places à proximité du lycée.

### Bourses Nationales :

Elles sont accordées par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, sous condition de ressources des parents. Le dossier est remis avec les dossiers d'admission.